

12 mar 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 12 mars 2004

Nouveau contrat pour l'entretien de MINIDRA

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé l'ouverture d'un marché pluriannuel unique pour l'entretien des simulateurs Laser MINIDRA, suivant une procédure négociée sans publication avec le seul fournisseur possible.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé l'ouverture d'un marché pluriannuel unique pour l'entretien des simulateurs Laser MINIDRA, suivant une procédure négociée sans publication avec le seul fournisseur possible.

Le système MINIDRA permet de simuler des situations de combat en utilisant des rayons laser. Jusqu'en 2003 inclus, entretien préventif et correctif était exécuté via deux marchés ouverts pluriannuels. Un nouveau contrat adapté était nécessaire afin de pouvoir assurer le fonctionnement opérationnel du système MINIDRA., dont le concept d'emploi a été redéfini.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe